

Domaparis : votre adresse, nos services



Guide 2016-2017

Tout savoir sur la domiciliation d'entreprise
chez Domaparis

Table des matières

1.	Qu'est-ce que la domiciliation d'entreprise chez Domaparis ?	3
2.	Quels sont les services proposés par Domaparis ?	4
2.1.	La domiciliation de votre entreprise	4
2.2.	L'assistance secrétariat	4
2.3.	La permanence téléphonique	5
2.4.	La location de salle	6
2.5.	L'aide aux formalités administratives et juridiques	7
3.	Quel coût pour bénéficier des services de Domaparis ?	8
3.1.	Les packs	8
3.1.1.	Pack Simplicité	8
3.1.2.	Pack Réactivité	8
3.2.	Les services à la carte	9
4.	Quels sont les documents nécessaires à votre domiciliation ?	10
5.	Comment peut-on contacter Domaparis ?	11
6.	Comment se rendre chez Domaparis ?	11
7.	Pourquoi choisir Domaparis ?	12

1. Qu'est-ce que la domiciliation d'entreprise chez Domaparis ?

La domiciliation d'entreprises, c'est la possibilité pour toutes entreprises de bénéficier d'une **adresse de prestige** au cœur d'un quartier d'affaires en plein essor de la capitale. Il s'agit d'un véritable support aux chefs d'entreprises qui souhaitent être aidés dans la création et le développement de leur structure.

En faisant appel à Domaparis, vous êtes sûrs de recevoir **les services et conseils personnalisés** d'une équipe attentive et à l'écoute de vos besoins. En effet, nous nous engageons à satisfaire ceux qui la sollicitent en assurant un accueil professionnel et une disponibilité permanente.

La particularité de Domaparis, c'est de proposer à ses clients **une seule adresse de qualité**. Présents du matin jusqu'au soir, notre mot d'ordre est d'être à votre écoute. Avec Domaparis, ne soyez plus jamais considéré comme une boîte aux lettres.

Domaparis mise sur **une relation de proximité privilégiée**, c'est pourquoi être client dans notre société, c'est bénéficier d'un suivi et un accompagnement professionnel par une équipe expérimentée.



2. Quels sont les services proposés par Domaparis ?

Avec DOMAPARIS, vous bénéficiez d'une intendance logistique capable d'assurer les services suivants :

2.1. La domiciliation de votre entreprise

La domiciliation de votre entreprise vous permet de vivre à votre rythme grâce à des solutions adaptées et un service de gestion de courrier au choix :

- ✓ Récupération de votre courrier dans nos locaux
- ✓ Réexpédition quotidienne ou hebdomadaire de votre courrier par voie postale
- ✓ Réexpédition quotidienne par numérisation de votre courrier pour une consultation en temps réel, où que vous soyez.

2.2. L'assistance secrétariat

L'assistance secrétariat est une aide apportée aux entreprises qui n'ont pas de secrétaire, à celles qui doivent rédiger des documents, remettre d'urgence une prestation de services ou encore qui souhaitent réaliser des supports de communication de qualité.

A cet effet, Domaparis vous propose des services de relecture et de correction de documents, de saisie (textes, tableaux...), d'impression, de numérisation ou encore de conception de supports de communication (brochures par exemple)



2.3. La permanence téléphonique

La permanence téléphonique est la solution trouvée pour être toujours présent !

Besoin ponctuel ou permanent ? Choisissez votre formule en fonction de votre métier et de vos déplacements :

- ✓ Vous êtes souvent en rendez-vous professionnels à l'extérieur et craignez de perdre un appel important ? Domaparis vous propose une permanence téléphonique personnalisée, vous serez ainsi, toujours joignable par vos clients actuels ou potentiels.
- ✓ Vous avez besoin d'un numéro de ligne fixe à indiquer sur vos documents ? DOMAPARIS vous attribue un numéro, ce qui vous évite de souscrire à un abonnement chez un opérateur extérieur.

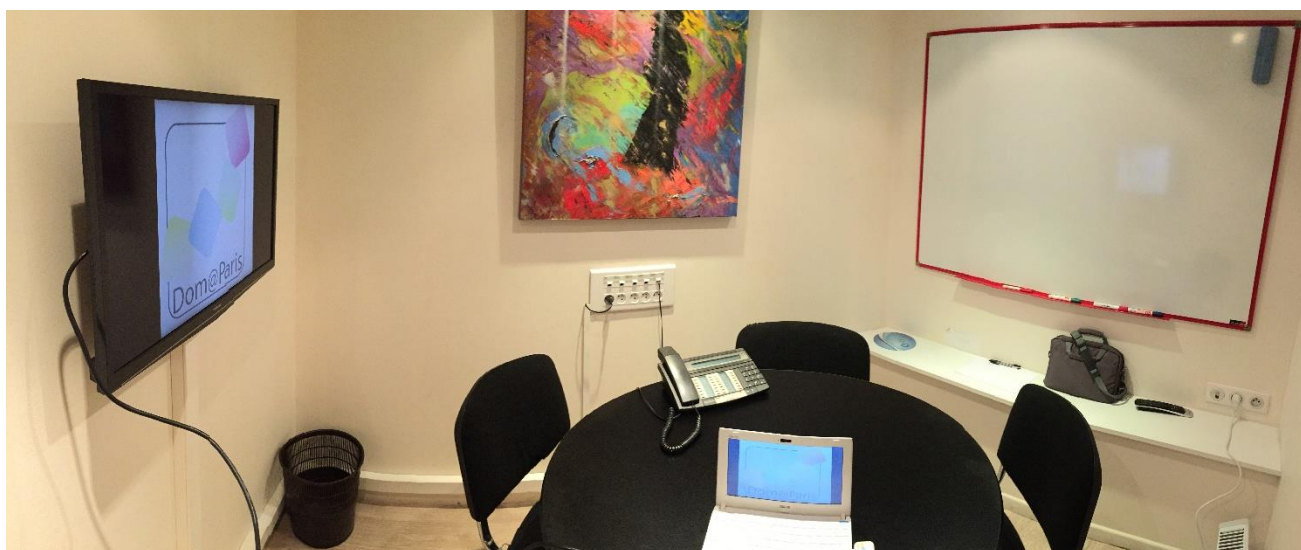
Quel que soit votre cas, DOMAPARIS s'engage à assurer un accueil téléphonique personnalisé de qualité du lundi au vendredi, de 9h à 18h, sans interruption.



2.4. La location de salle

La location de salle s'adresse aux chefs d'entreprises qui recherchent de manière ponctuelle, un espace de travail afin de rencontrer un client, un prestataire ou encore pour organiser divers évènements (rendez-vous, réunions, séance de coaching, formations...) pour une durée déterminée.

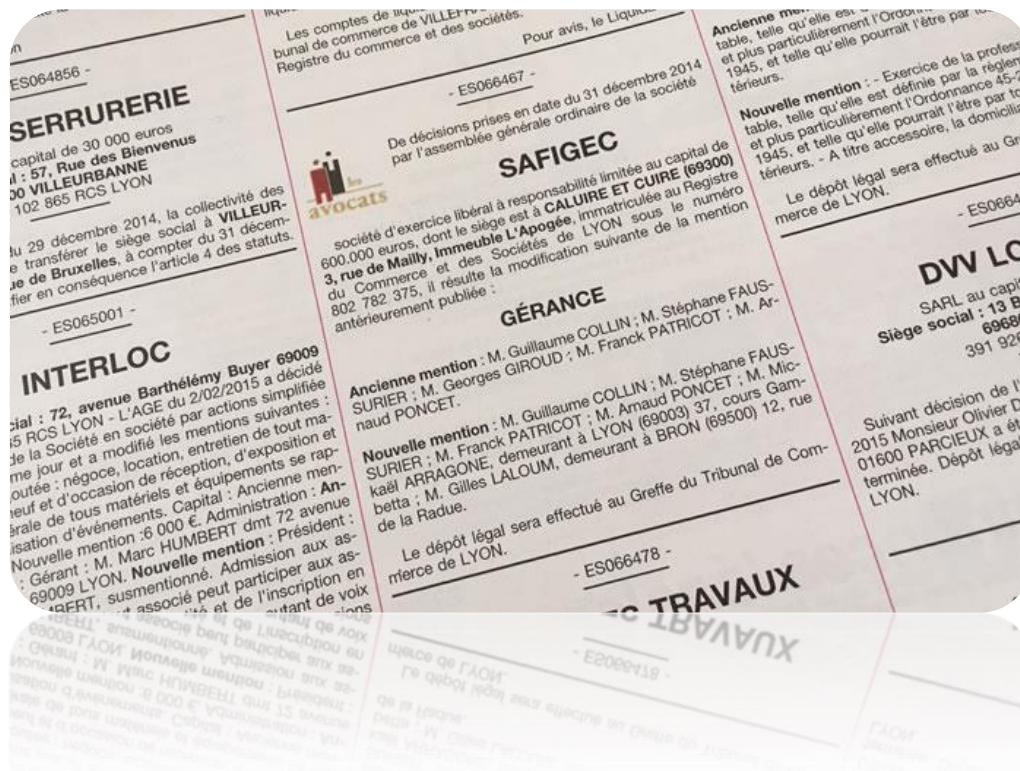
Domaparis met à votre disposition une salle de réunion équipée, pouvant contenir 4 personnes au maximum, avec une connexion wifi, un tableau mural pour vos démonstrations ainsi qu'un écran pour projeter vos vidéos ou vos projets. Elle peut être louée pour une heure, une demi-journée, une journée, voire une semaine selon les besoins. Nous mettons également à disposition un petit salon d'accueil pour faire patienter vos clients dans une ambiance agréable et chaleureuse.



2.5. L'aide aux formalités administratives et juridiques

L'aide aux formalités d'entreprises est proposée afin de gagner du temps et éviter d'être surchargé par l'administratif lié à cette pratique.

Conscients qu'il peut s'agir d'un véritable parcours du combattant pour les novices, nous vous proposons une assistance pour la mise en place de votre société en bonne et due forme (enregistrement au Greffe du Tribunal de Commerce, publication d'annonces légales,...) mais aussi pour vos transferts de siège social.



3. Quel coût pour bénéficier des services de Domaparis ?

Etre domicilié chez DOMAPARIS est possible à partir de 27 € H.T. par mois pour une domiciliation simple.

Ce tarif comprend :

- ✓ **Une remise exceptionnelle de bienvenue de 50% pour votre première année de domiciliation (le tarif plein étant de 54 € H.T. par mois)**
- ✓ L'utilisation de notre adresse pour l'établissement de votre siège social ou agence
- ✓ La réception et la mise à disposition de votre courrier aux horaires d'ouverture
- ✓ L'accueil de vos visiteurs aux heures d'ouverture de Domaparis
- ✓ **Des tarifs privilégiés à nos services (location de salle, secrétariat...)**
- ✓ **Une demi-journée de location offerte pour tout paiement annuel comptant** (selon les disponibilités).

3.1. Les packs

La domiciliation d'entreprises chez DOMAPARIS, c'est aussi 2 packs en fonction de vos besoins. Le règlement peut être **annuel ou trimestriel** selon vos possibilités.

Pour tout paiement trimestriel, une provision correspondant à 3 mois de domiciliation à 27 € s'applique au premier paiement (soit 81 €)

3.1.1. Pack Simplicité



- ✓ Domiciliation simple à -50%, (soit 27 € H.T. par mois)
- ✓ Nos conseils en plus !

324 € H.T. la première année
au lieu de ~~**648 € H.T.**~~

3.1.2. Pack Réactivité



- ✓ Domiciliation simple à -50%, (soit 27 € H.T. par mois)
- ✓ Réexpédition quotidienne de votre courrier par voie postale ou par numérisation*

720 € H.T. la première année
au lieu de ~~**1 044 € H.T.**~~

**Hors frais d'affranchissement et de numérisation*

3.2. Les services à la carte



Domiciliation simple

Tarif plein	54 € / mois
Offre de bienvenue : -50% sur la 1ère année de domiciliation	27€ / mois

Réexpédition du courrier

Réexpédition quotidienne

33€ / mois

Avance sur frais d'affranchissement quotidien

- En France

40€ / trimestre

- A l'étranger

70€ / trimestre

Réexpédition hebdomadaire

20€ / mois

Avance sur frais d'affranchissement hebdomadaire

- En France

30€ / trimestre

- A l'étranger

60€ / trimestre

Numérisation du courrier

33€ / mois

Coût d'un courrier scanné

1 € / scan

Secrétariat administratif et juridique

Secrétariat administratif

50€ / heure

Relecture et correction de documents

7€ / page

Devis et factures

7€ / document

Numérisation (par scan)

5€ + 1€ / scan

Brochures et plaquettes

Sur demande

Secrétariat juridique

65€ / heure

Emission de télécopies

1€ / page

Réception télécopie

Gratuit

Retransmission

1€

Photocopies format A4 Noir & Blanc

0,20€ / page

Impression couleur

0,40€ / page

Permanence téléphonique

Abonnement forfaitaire 100 appels/mois

99€

Abonnement forfaitaire 300 appels/mois

250€

Appels au-delà du forfait

0.75€ / appel

Retransmission des messages

1€ / mail

Abonnement ponctuel

120€

Hébergement d'une ligne téléphonique (forfait mensuel)

30€ / mois

Location de salle (50 % de remise sur votre première location)

Forfait à l'heure

12€ ~~25€~~

Forfait à la demi-journée

40€ ~~80€~~

Forfait à la journée

75€ ~~150€~~

Vidéo projection à l'heure

10€

Vidéo projection à la demi-journée

30€

Vidéo projection à la journée

50€

Formalités administratives et juridiques**

Formalités de société

Nous consulter

Enregistrement d'une création de société, modalités de transfert de siège, rédaction et publication d'annonces légales...

**Les frais supplémentaires engendrés sont à la charge du client

Tous nos services à la carte comprennent :

- Le prix indiqué pour la prestation
- Une provision correspondant à 3 mois supplémentaires de prestation
- La TVA à 20 %

4. Quels sont les documents nécessaires à votre domiciliation ?

Afin de constituer votre dossier de domiciliation chez Domaparis, vous devez fournir les documents suivants :

Pour une création de société :

Les statuts de la société (ou les projets de statut)

Une photocopie de la pièce d'identité du représentant légal

Un justificatif de domicile du représentant légal datant de moins de 3 mois (photocopie facture EDF, France Télécom,...)

Le R.I.B de la société (à fournir après la domiciliation bancaire)

Un extrait KBIS original de la société (à fournir après immatriculation)

Les coordonnées de l'expert-comptable (à défaut, le lieu où sont conservées les pièces comptables)

Pour un transfert de siège :

Les statuts de la société

Une photocopie de la pièce d'identité du représentant légal

Un justificatif de domicile du représentant légal datant de moins de 3 mois (photocopie facture EDF, France Télécom,...)

Le R.I.B de la société

Un extrait KBIS original de la société **de moins d'un an**

Les coordonnées de l'expert-comptable (à défaut, le lieu où sont conservées les pièces comptables)

Une fois votre dossier constitué, DOMAPARIS s'engage à vous fournir les documents suivants :

- La convention de domiciliation, en 2 exemplaires
- Une attestation sur l'honneur de tenue de comptabilité à compléter, en 2 exemplaires
- La procuration postale indispensable pour recevoir vos lettres recommandées

5. Comment peut-on contacter Domaparis ?

Pour toutes informations complémentaires ou questions relatives à notre activité, vous pouvez nous contacter par téléphone au 01 44 29 73 73 ou par mail à contact@domaparis.com

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site internet www.domaparis.com ainsi que sur les réseaux sociaux :



Viadeo LinkedIn Twitter Facebook Google +

6. Comment se rendre chez Domaparis ?

Adresse de nos bureaux :

55, boulevard Pereire
75017 Paris

Horaires d'ouvertures

Lundi : 09h00-18h00
Mardi : 09h00-18h00
Mercredi : 09h00-12h30/14h30-18h00
Jeudi : 09h00-18h00
Vendredi : 09h00-17h00

Accès par :



Ligne 2 (arrêt Villiers)
Ligne 3 (arrêts Maesherbès, Wagram ou Pereire)



Ligne 31 (arrêt Jouffroy-Tocqueville)
Ligne 53 (arrêt Pereire-Tocqueville)
Ligne 94 (arrêt Pereire-Wagram)



Arrêt Pereire-Levallois



Arrêt Pont Cardinet

7. Pourquoi choisir Domaparis ?

Domaparis, c'est une adresse valorisante, au cœur d'un quartier d'affaires en pleine expansion. Bien plus qu'une domiciliation, Domaparis vous offre un ensemble de prestations adaptées à vos besoins et reste disponible pour vous, grâce à un personnel fiable et une dirigeante expérimentée, présente du matin au soir.

Notre unique adresse et l'importance de vous suivre dans votre projet nous démarque des autres et nous positionne comme société de domiciliation par excellence.

Concentrez-vous sur votre métier, DOMAPARIS s'occupe du reste !



Agrément préfectoral n° DOM2010291